



Enfance Bourdault

Inauguration des locaux restaurés d'Enfance Bourdault – 20 octobre 2022

Monsieur le Président du conseil départemental,
Mesdames, messieurs les membres du conseil d'administration d'Enfance Bourdault
Mesdames et messieurs les salariés
Chers amis, d'Enfance Bourdault.

Je veux remercier le président du département Yves KRATTINGER pour sa présence dans ces lieux qui permettra de constater que les travaux de réfection de ces locaux d'accueil d'urgence ont été menés à bien grâce au soutien de vos services.

Petit rappel : en juin 2019, une adolescente de 15 ans mettait le feu à sa literie. Son placement venait d'être ordonné par la justice en dépit des objections du directeur d'alors, Benoît CHAUVEZ désormais retraité, pris par un autre engagement aujourd'hui que je veux excuser.

Cet incendie se déclarant le matin, l'équipe éducative de Bourdault s'est mobilisée pour évacuer les enfants très rapidement sans heurt et sans dégât humain. Je veux saluer une nouvelle fois leur sang-froid et leur professionnalisme.

Je veux saluer aussi, l'action déterminante et efficace des sapeurs-pompiers qui sont venus à bout de l'incendie non sans avoir éprouvé pour plusieurs pompiers, des émanations de fumées, conduisant trois d'entre eux aux urgences de l'hôpital, heureusement sans gravité ;

Je veux également remercier les services du département qui sous la houlette de M. LEJEAY et JOBARD ont su conduire les entreprises, en période de COVID19, pour la réhabilitation des locaux , ce qui n'arrangeait pas les choses. Avec le concours de Mme FERRY et des assureurs, nous avons géré ce dossier délicat.

Je veux bien sûr remercier l'ensemble des personnels d'Enfance Bourdault qui ont su se mobiliser pour reloger et accompagner pendant deux ans les enfants et les personnels dans des locaux soit avenue du Durgeon, soit dans des appartements au Montmarin.

Au bout de deux ans, en août 2021, les équipes éducatives et les enfants retrouvaient les locaux que nous avons visités à l'instant.

Entre temps, nous avons réfléchi à une nouvelle organisation pour permettre un nouvel accueil d'urgence pour les jeunes et développer un accueil des plus petits.

Désormais, 12 places d'urgence (au lieu de 21) permettent d'éviter de concentrer trop de cas difficiles dans un même lieu. Mais dans le même temps, pour répondre aux besoins du département, Enfance Bourdault a créé, en octobre 2021, 9 places d'accueil pour les plus petits à la demande de l'aide sociale à l'enfance et en particulier sur les conseils avisés de Mme TROXLER avec laquelle nous avons toujours pu travailler en bonne intelligence pour répondre aux besoins des enfants du département.

C'est un point essentiel sur lequel je voudrais insister : Enfance Bourdault, ses administrateurs et ses personnels, sont des partenaires associatifs qui agissent avec efficacité, réactivité pour répondre à l'objectif essentiel : protéger les enfants, en lien avec la justice, l'ASE, les familles.

En cela nous devons lui reconnaître sa mission d'intérêt général et son utilité sociale.

Le métier d'éducateur n'est pas simple, il est pourtant essentiel. Il demande professionnalisme et formation.

Enfance Bourdault accueille et encadre jusqu'à 152 enfants tous services confondus, 365 jours/an et 24 h sur 24 ! (77 enfants en internat + 15 en familles d'accueil + 60 enfants suivis par l'Espace familles)
Après l'incendie, l'équipe sous la direction de Chantal NAVARRO, a dû gérer le covid 19. Ce fut une nouvelle épreuve mais là aussi, le dispositif a tenu grâce à la conscience professionnelle des salariés.
Quand on travaille ici, pas question de télétravail !

Maîtresse de maison, surveillants de nuit, éducateurs, agents de service, services administratifs, cuisiniers, chefs de services, directrice tout le monde fut sur le pont, confinés parfois avec les enfants...
Je veux une nouvelle fois les remercier.

Alors l'avenir ? pour nous, il passe par une meilleure fluidité entre les différents modes d'accueil : un jeune peut être admis en urgence, n'y rester que quelques semaines ou mois, puis être orienté soit en famille d'accueil, soit en établissement, pour une prise en charge adéquate. C'est le parcours de l'enfant qui doit primer. Il faut donc aplanir les barrières administratives pour répondre ensemble à notre mission de service public, en pensant d'abord aux enfants et adolescents !

Nous en avons échangé à plusieurs reprises avec Laurent TISSOT et les élus départementaux qui siègent au conseil d'administration, Claudy DUBAN CHAUVELOT et Sylvie MANIERE.

Quelques mots pour finir sur nos projets d'avenir :

Enfance Bourdault qui accueille de plus en plus des petits, doit prendre en charge le handicap, se préoccuper de la sortie des jeunes majeurs, travailler avec les familles pour faciliter, quand le retour en famille est possible.

Notre objectif réaffirmé : EVITER LA RUPTURE DANS LE PARCOURS DE L'ENFANT

Aussi, nous engagerons des travaux immobiliers qui visent à assurer au mieux le parcours de l'enfant, les conditions de sécurité, les économies d'énergie. Ces travaux, selon un plan pluriannuel d'investissements, sont programmés sur 4 à 5 ans, avec une subvention du département. Espérons que les résultats des appels d'offres seront à la hauteur, pour ne pas faire exploser les budgets.

Ces travaux, estimés par le CAUE, au départ à 1,5 million d'euros, sont supervisés par Frédéric AUBRY, le référent maison et Jean-Louis GUERIERO conseils , dont nous nous sommes attaché les services compétents.

Enfance Bourdault, partenaire de la protection de l'enfance, s'appuie sur des projets d'avenir, porteurs des valeurs de solidarité au bénéfice des plus fragiles, à Vesoul et en Haute-Saône.

C'est le sens de notre engagement bénévole depuis près de 40 ans.

Je vous remercie de votre attention.

Loïc NIEPCERON

Président des Amis enfance Bourdault